



# Egalité professionnelle femme/homme : Un mantra, sans cesse contredit par les faits

12 juillet 2016



Fonction Publique

## Egalité professionnelle femme/homme Un mantra, sans cesse contredit par les faits

Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2016

*L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est loin d'être acquise, et la fonction publique, qui pourrait sembler être un modèle en la matière n'est pas épargnée tant en ce qui concerne les carrières, le déroulement des parcours professionnels qu'en ce qui concerne les rémunérations et les pensions. Le protocole égalité du 5 mars 2013, prévoit un rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.*

*Le rapport annuel 2015 vient de paraître. Il est basé sur des données 2013.*

### Quelques chiffres...

**62 %** des agents de la fonction publique sont des femmes (44 % dans le secteur privé). Ce taux est de 54 % dans la fonction publique de l'État (FPE), 61 % dans la fonction publique territoriale (FPT) et 77 % dans la fonction publique hospitalière (FPH). Une majorité de femmes donc, dans les trois versants... Mais une minorité, dans les emplois de direction.

Parmi les 121 299 postes dans les corps et emplois A+, 40 % sont occupés par des femmes en 2013. Elles représentent 33 % des 22 732 postes dans les corps et emplois d'encadrement supérieur et de direction (ESD) : 38 % dans la FPE (dont 30 % dans les ESD), 52 % dans la FPT (dont 28 % dans les ESD) et 45 % dans la FPH (tous les A+ sont classés en ESD).

Dans les trois versants de la fonction publique, les hommes sont systématiquement plus âgés que les femmes dans les emplois d'encadrement supérieur et de direction (+3 ans dans la FPE, +5 ans dans la FPT et la FPH). La part des femmes est systématiquement supérieure chez les moins de 30 ans, et inférieure chez les plus de 50 ans (-11 points de pourcentage dans la FPE, -18 points dans la FPT et la FPH).

### Des ministères plus féminisés que d'autres

Les ministères les plus féminisés sont l'Éducation nationale (71 % des agents) et le Travail (70 %), et les moins féminisés la Défense (22 %) et l'Intérieur (28 %).

Les filières les plus féminisées dans la FPT sont les filières sociale et médico-sociale (95 %), administrative (82 %), médico-technique (78 %), animation (71 % en 2012) et culturelle (63 %). Les filières les moins féminisées sont les filières Incendie et secours (5 %), Sécurité - Police municipale (21 %) et Sport (28 %).

Dans la FPH, les filières administrative et soignante comptent 9 femmes pour 10 agents, alors que la filière « technique ouvrier » ne compte que 35 % de femmes. 95 % des assistants maternels (FPT) sont des femmes, comme 70 % des enseignants de l'Éducation nationale et 51 % des médecins (y compris internes) de la FPH. En revanche, 84 % des militaires, ainsi que 87 % des ouvriers d'État sont des hommes.



*L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est loin d'être acquise, et la fonction publique, qui pourrait sembler être un modèle en la matière n'est pas épargnée tant en ce qui concerne les carrières, le déroulement des parcours professionnels qu'en ce qui concerne les rémunérations et les pensions. Le protocole égalité du 8 mars 2013, prévoit un rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.*

*Le rapport annuel 2015 vient de paraître. Il est basé sur des données 2013.*

### Quelques chiffres...

**62 %** des agents de la fonction publique sont des femmes (44 % dans le secteur privé). Ce taux est de 54 % dans la fonction publique de l'État (FPE), 61 % dans la fonction publique territoriale (FPT) et 77 % dans la fonction publique hospitalière (FPH). Une majorité de femmes donc, dans les trois versants... Mais une minorité, dans les emplois de direction.

Parmi les 121 299 postes dans les corps et emplois A+, 40 % sont occupés par des femmes en 2013. Elles représentent 33 % des 22 732 postes dans les corps et emplois d'encadrement supérieur et de direction (ESD) : 38 % dans la FPE (dont 30 % dans les ESD), 52 % dans la FPT (dont 28 % dans les ESD) et 45 % dans la FPH (tous les A+ sont classés en ESD).

Dans les trois versants de la fonction publique, les hommes sont systématiquement plus âgés que les femmes dans les emplois d'encadrement supérieur et de direction (+3 ans dans la FPE, + 5 ans dans la FPT et la FPH). La part des femmes est systématiquement supérieure chez les moins de 30 ans, et inférieure chez les plus de 50 ans (-11 points de pourcentage dans la FPE, -18 points dans la FPT et la FPH).

### Des ministères plus féminisés que d'autres

Les ministères les plus féminisés sont l'Éducation nationale (71 % des agents) et le Travail (70 %), et les moins féminisés la Défense (22 %) et l'Intérieur (28 %).

Les filières les plus féminisées dans la FPT sont les filières sociale et médico-sociale (95 %), administrative (82 %), médico-technique (78 %), animation (71 % en 2012) et culturelle (63 %). Les filières les moins féminisées sont les filières Incendie et secours (5 %), Sécurité - Police municipale (21 %) et Sport (28 %).

Dans la FPH, les filières administrative et soignante comptent 9 femmes pour 10 agents, alors que la filière « technique ouvrier » ne compte que 35 % de femmes. 95 % des assistants maternels (FPT) sont des femmes, comme 70 % des enseignants de l'Éducation nationale et 51 % des médecins (y compris internes) de la FPH. En revanche, 84 % des militaires, ainsi que 87 % des ouvriers d'État sont des hommes.



